

1 salarié français sur 3 hésite à se confier au sujet de son stress au travail

- *Près d'un salarié français sur cinq (19 %) subit un stress quotidien au travail.*
- *L'hexagone se place à la 3^{ème} place parmi les pays européens où les salariés se sentent stressés au quotidien, derrière l'Allemagne (20 %) et la Pologne (25 %).*
- *Les secteurs engendrant le plus de stress sont les métiers de services et de la finance (26 %), les arts et la culture (23 %) ainsi que l'éducation (22 %)*
- *À peine 20 % des salariés se sentent assez en confiance pour parler à leur manager d'un problème de mal-être et seuls 11 % sont prêts à en informer les RH*
- *72 % affirment que leur employeur ne s'intéresse pas à leur bien-être ou ne s'en soucie qu'en surface*

Paris, le 30 avril 2019 – Les tabous entourant le mal-être au travail sont encore ancrés dans l'environnement professionnel, selon une nouvelle étude d'ADP (Automatic Data Processing), le pionnier et le leader mondial des solutions de gestion du capital humain. Cette enquête, [The Workforce View in Europe 2019](#), a sondé l'opinion de 10 585 salariés en Europe, dont 1 410 en France, au sujet des enjeux actuels liés à leur monde professionnel et au futur du travail.

Bien que ces dernières années, des campagnes très médiatisées aient renforcé la sensibilisation aux questions de santé au travail, les résultats suggèrent que cela ne se reflète pas concrètement dans les entreprises en Europe. Un certain décalage est également visible entre ce qui est dit et ce qui est réellement mis en place pour soutenir les salariés.

Selon l'étude, les Français demeurent toujours parmi les salariés les plus stressés, avec pratiquement 1 répondant sur 5 (19 %) qui subit un stress quotidien au travail. Dans ce contexte, 31 % des Français pensent que leur employeur ne s'intéresse pas du tout à leur bien-être psychologique et 41 % affirment que leur intérêt n'est que superficiel, ce qui est dans les deux cas supérieur à la moyenne européenne.

Ces résultats mettent également en lumière les difficultés pour parler du mal-être au travail : 32 % des collaborateurs déclarent ne pas être suffisamment à l'aise pour l'évoquer dans un cadre professionnel. Parmi les moins réticents, 58 % pourraient en discuter avec des amis ou des collègues proches, tandis que près de 20 % sont prêts à s'ouvrir à leur manager. A peine 11 % oseraient en informer les Ressources Humaines. Ces résultats semblent indiquer que de nombreuses organisations n'ont pas mis en place un environnement ou des outils adaptés pour libérer la parole de leurs salariés et leur permettre de bénéficier d'un soutien adapté pour faire face aux enjeux du bien-être psychologique au travail.

L'étude montre par ailleurs que les plus jeunes générations seraient apparemment plus à l'aise que leurs aînés à l'idée d'évoquer leurs difficultés. Parmi les personnes âgées de 16 à 34 ans, plus des trois quarts (79 %) se disent prêtes à soulever un problème de bien-être au travail s'il se présentait, contre seulement 61 % des plus de 55 ans.

Au sein de l'hexagone, ce sont les habitants du Sud-Ouest (24 %), de la région Centre (22 %) ou encore de l'Île de France (20 %) qui se déclarent les plus stressés ; en comparaison, le mal-être au travail semble moins important dans l'Ouest et le Nord de la France, avec 16 % des interrogés déclarant être quotidiennement stressés au travail.

Mais les variations sont encore plus importantes entre les différents pays européens. À un extrême, près de la moitié (45 %) des répondants polonais estime que leur employeur ne s'intéresse pas à leur bien-être et 46 % disent qu'ils n'aimeraient pas discuter de ces questions au travail. A l'opposé, seuls 16 % des salariés allemands pensent que cela n'intéresse pas leur employeur et 80 % ne voient pas de difficulté à parler de leurs problèmes psychologiques au travail.

Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse, commente : « *Lorsque l'on sait qu'une personne sur quatre risque de souffrir d'un problème de santé psychologique au cours de sa vie, il est très inquiétant de constater que 30 % des salariés en Europe n'osent pas en parler librement... Les problèmes de mal-être au travail sont souvent causes d'absentéisme, de recul de la performance, de burn-out parfois et il n'y a aucune raison de ne pas les aborder de face et de ne pas les traiter de la même façon que les maladies physiques.* »

« *La plupart des entreprises veulent vraiment soutenir leurs collaborateurs, mais il n'est pas toujours facile de communiquer sur le sujet. Un bon point de départ est de donner l'exemple. Si les salariés voient des cadres supérieurs échanger sur le stress au travail, si les directions mettent en place des outils de mesure adaptés, il sera plus facile pour tous d'alerter sur le sujet. C'est en se montrant ouvertes et en aidant les collaborateurs à oser parler de leurs problèmes que les entreprises pourront faire évoluer leur façons de faire afin de rendre leurs collaborateurs plus épanouis, motivés et donc engagés. Les attitudes évoluent lentement : il n'est pas toujours facile d'initier le débat sur ces sujets mais il est incontestable que cela ne peut être que bénéfique pour les salariés et les organisations. »* conclut **Carlos Fontelas de Carvalho**.

A propos de l'étude :

Le rapport « [The Workforce View in Europe 2019](#) » étudie les comportements et l'état d'esprit des salariés face au monde du travail actuel ainsi que leurs attentes vis-à-vis de leur futur environnement de travail. Les recherches ont été menées en octobre 2018 par Opinion Matters, agence indépendante d'études de marché. L'échantillon représente 10 585 salariés dans huit pays à travers l'Europe : France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Suisse et Royaume-Uni.

A propos d'ADP :

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, rémunération globale, paie et conformité, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP

Rumeur Publique

Marie Goislard - Tél : 01 55 74 52 33

Romain Spinazzé - Tél : 01 82 28 37 25

E-mail : adp@rumeurpublique.fr